

**REUNION DU  
CONSEIL MUNICIPAL  
DU 31 MAI 2023  
Salle du conseil**

**Procès-verbal**

**Date de convocation :** 24 mai 2023

**Étaient présents :** Philippe BERNARD, Maire ; Thierry CHAUVIGNÉ, Marie-Geneviève BOISSINOT, Dominique MARTIN, Adjoints ; Marie-Christine CHAUVIGNÉ, Damien GRELLIÉ, Olivier TURLAIS, Laurent BOSSOREIL, Damien CHARBONNIER, Gladys REVEILLERE,

**Absent :** Édith GOUJON, excusée, donne pouvoir à Marie-Geneviève BOISSINOT.

**Secrétaire de séance :** Damien CHARBONNIER.

Le PV du 20 avril 2023 est validé à l'unanimité.

1) **Réaménagement des anciens vestiaires et salle de réception en club house**, suite au courrier recommandé de désengagement de l'entreprise S.I.M.E (Société d'Installation et Maintenance Energétique), un accord amiable entre l'entreprise et la municipalité a été convenu par lequel, elles décident de résilier le marché public pour le lot 10 (électricité, plomberie, chauffage et ventilation). Les prestations du lot 10 seront réalisés par une autre entreprise, mais cela va engendrer du retard dans les travaux.

2) **Réaménagement des anciens vestiaires et salle de réception en club house**, vu la délibération n°1 de ce procès-verbal, et après analyse des 7 offres reçues, le conseil municipal décide de retenir l'entreprise David BRETON de Valanjou pour la réalisation des prestations du lot 10 : plomberie, électricité, chauffage et ventilation.

3) **Indemnités de gardiennage de l'Église 2023**, la somme de 496,09 € allouée au chargé du gardiennage de l'église communale, est validée par le conseil.

4) **Acquisition Terrains Rue du Lys**, une régularisation de bornage de 13 m<sup>2</sup>, a été effectuée par le géomètre Air&Géo à Thouars. Le conseil accepte d'acheter à Mr Gilles DRILLEAU, les parcelles d'une superficie de 13 m<sup>2</sup> à l'euro symbolique.

5) **Aménagement et sécurisation de la traversée de l'agglomération**, ce projet est susceptible de bénéficier d'une subvention de l'État au titre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR), suite à l'envoi du dossier de

demande de subvention, la commune est en attente d'une réponse.

6) **Subvention C.C.A.S 2023**, le conseil municipal décide de verser une subvention de 5 350,00 € au C.C.A.S de Montilliers.

7) **Location tables rondes**, le conseil valide le prix de 9 €/ table ronde. Il y a 15 tables de 8 personnes.

**Réaménagement des anciens vestiaires et salle de réception en club house**, des avenants ont été validés par le conseil municipal pour l'entreprise Guillet et pour la couverture du Lys suite à des modifications.

**Un tour de table est réalisé pour énoncer les comptes rendus des commissions communales et de l'Agglomération du Choletais :**

♦ **Centre de loisirs le Clé** : chaque commune est sollicitée pour une aide financière, afin d'équilibrer le budget du centre jusqu'à la fermeture le 7 juillet 2023. Cette aide financière est de 3 423,00 € pour Montilliers. Elle est calculée en fonction du nombre d'enfants de Montilliers fréquentant le centre.

♦ **Voirie** : les travaux de l'aménagement du centre-bourg sont commencés depuis le 30 mai. Des modifications ont été apportés au projet, afin de le rendre plus fonctionnel.

♦ **Urbanisme** : réunion de la commission le jeudi 13 juin à 10h30, avec 5 membres de l'Agglomération du Choletais concernant la loi climat et résilience.

♦ **Culturelle « La Tournée des Villages »** : le Théâtre Régional des Pays de la Loire présente « l'Orchestre » de Jean Anouilh, ce spectacle se déroulera au Prieuré le lundi 3 juillet à 20h30.

♦ **Elections** : une réunion du conseil municipal est fixée le vendredi 9 juin à 20h pour désigner 3 représentants titulaires et 3 suppléants pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2023 à la préfecture.

**La prochaine réunion du conseil municipal est fixée le mercredi 5 juillet 2023 à 20h.**